



le colloque des professionnels
sur les produits hors d'usage

14 et 15 octobre 2014
Maison de la Chimie, Paris 7e

Longtemps considérés uniquement comme une source de nuisances, **les produits en fin de vie sont désormais perçus comme un gisement potentiel de ressources et d'emplois.**

La phase de captation des gisements, notamment au travers des filières REP, étant aujourd'hui bien avancée, **quelles seront les prochaines étapes pour une mise en place effective de l'économie circulaire ? Comment conduire une action cohérente à l'échelle nationale et internationale ? Quelles déclinaisons au plus près des territoires ? Quelles opportunités et quels atouts pour les acteurs ?**

Cette 7^e édition du colloque Filières & RECYCLAGE sera l'occasion d'analyser et de débattre du rôle et des enjeux de l'industrie du recyclage et des filières de gestion des produits en fin de vie.

Au programme :

- **une session plénière** consacrée à la **compétitivité des industries du recyclage**, suivie d'un atelier dédié à la **création de valeur dans les filières plastiques et métaux**,
- une journée traitant de la **fuite des matières dans les filières de recyclage**, des enjeux de la traçabilité et de la responsabilisation de tous les acteurs,
- un atelier sur la **nécessaire évolution des dispositifs de collecte et du tri des papiers et des emballages ménagers**,
- **trois ateliers spécifiques aux filières REP**
 - o **Filières REP DDS & REP DASRI** : comment se mettent-elles en place sur le terrain ?
 - o **DEEE** : comment atteindre les **nouveaux objectifs de collecte** ?
 - o **DEA** : les déchets d'éléments d'ameublement **dans les collectivités**
- Enfin, la **3^e édition des Assises nationales du réemploi, de la réutilisation et de la réparation.**

Le colloque Filières & RECYCLAGE s'adresse à tous les acteurs publics et privés sensibilisés aux enjeux de l'économie circulaire et notamment à l'optimisation des Filières REP et au développement du recyclage :

- industriels, fabricants, distributeurs, importateurs, collecteurs, recycleurs, valorisateurs,
- collectivités locales et territoriales, EPCI, groupements intercommunaux,
- établissements de soins publics et privés, professionnels de santé, associations de patients,
- professionnels des déchets, bureaux d'études,
- chambres de commerce et d'industrie, chambres des métiers,
- associations de consommateurs et de protection de l'environnement,
- institutionnels, presse environnement et spécialisée.



Synoptique du colloque

Mardi 14 octobre 2014			
A partir de 8 h 15	Accueil des participants, remise des dossiers, café de bienvenue		
9h 30 12 h 45	Ouverture officielle du colloque Session plénière : Économie des filières de recyclage <i>L'industrie du recyclage vers une maturité économique ?</i>		
12 h 45	Déjeuner		
	Les ateliers		
14 h 15 16 h 00	Filières REP DDS – REP DASRI Comment se mettent-elles en place ?	Économie des filières de recyclage <i>Les chaînes de recyclage des filières plastiques et métaux</i>	DEEE Comment atteindre les nouveaux objectifs de collecte ?
	Pause		
16 h 30 18 h 00	DDS - DASRI (fin)	Économie des filières de recyclage <i>Les chaînes de recyclage des filières plastiques et métaux</i>	DEEE (fin)
18 h 00 19 h 30	Cocktail		
Mercredi 15 octobre 2014			
A partir de 8 h 15	Accueil des nouveaux arrivants, remise des dossiers, café de bienvenue		
Matinée	Les ateliers		
9 h 00	Organisation territoriale des centres de tri ménagers	Comment lutter contre les fuites de matières dans les filières de recyclage ? <i>Gérer les flux transfrontaliers</i>	3^e Assises nationales Réemploi, réutilisation, réparation (RRR)
10 h 30	Pause		
11 h 00	Organisation territoriale des centres de tri ménagers (fin)	Comment lutter contre les fuites de matières dans les filières de recyclage ? (suite)	3^e Assises nationales Réemploi, réutilisation, réparation (RRR)
13 h 00	Déjeuner		
Après-midi	Les ateliers		
14 h 30	DEA Les déchets d'éléments d'ameublement dans les collectivités	Comment lutter contre les fuites de matières dans les filières de recyclage ? <i>Tarir les sources de l'économie parallèle</i>	3^e Assises nationales Réemploi, réutilisation, réparation (RRR) (fin)
16 h 30	Fin du colloque - Raftaichissements		



le colloque des professionnels
sur les produits hors d'usage

PROGRAMME

Mardi 14 octobre 2014 matin – Session plénière

Animateur : Jean-Michel LOBRY, journaliste

A partir de 8 h 15, accueil des participants, remise des dossiers, café de bienvenue

Session plénière d'ouverture

- 9 h 30** **Quelques mots de bienvenue**
Bruno LECHEVIN, Président, ADEME
- 9 h 45** **Ouverture officielle du colloque**
Ségolène ROYAL, Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
(sous réserve de disponibilité)
- 10 h 00** **Point d'actualités 'économie circulaire et déchets'**
Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
ADEME

Économie des filières de recyclage *L'industrie du recyclage, vers une maturité économique ?*

La montée en puissance de l'économie circulaire et, tout particulièrement le développement du recyclage et de la valorisation matière (ferrailles, métaux non ferreux, verre, béton, etc.), constitue une formidable opportunité pour les industriels.

Au niveau international de nombreux travaux ont mis en évidence que **le recyclage offre en effet de réelles perspectives économiques avec des retombées potentielles en termes d'emplois locaux, des économies de ressources et d'énergie mais aussi de sécurisation des approvisionnements pour l'industrie.**

Toutefois, **les évolutions de ces dernières années** : augmentation des exports, cessations d'activité de plusieurs opérateurs, émergence de nouvelles voies de valorisation, en particulier celle des combustibles solides de récupération (CSR), **conduisent à s'interroger sur la compétitivité des industries du recyclage en France.**

L'ambition de cette journée inédite est de mettre en lumière la variété et la richesse des opportunités qui sont aujourd'hui entre les mains des industriels.

- 10h20** **Positionnement des industries du recyclage : enjeux, forces et faiblesses**
Jérôme BETTON, Directeur régional Alsace, ADEME
- 10h35** **La compétitivité de l'industrie du recyclage : comment la mesurer ? Quelles conditions pour qu'elle devienne un vrai moteur de croissance ?**
Nicolas BOUZOU, Directeur fondateur d'Asterès, Cabinet d'analyse économique et de conseil
- 10h55** **Le financement des industries du recyclage : quels sont les besoins des entreprises ? Les dispositifs actuels sont-ils adaptés ? Quelles préconisations pour promouvoir la compétitivité, l'innovation et le développement industriel ?**
Christophe ROUVIERE, Directeur général, Natureo Finance

Vos questions

11h15 **La mobilisation des acteurs pour accroître l'innovation et la performance du recyclage. Est-il possible de développer une activité industrielle compétitive sans le soutien financier des politiques publiques ?**

□ Les Green Deals, un outil au service de la politique environnementale des Pays-Bas : retour d'expérience
Marion BRAKS, Stratégie des matières premières, Direction entreprises et innovation, Ministère des Affaires Économiques, Pays-Bas
Rogier Van De WEIJER, Directeur commercial, INASHCO

Vos questions

□ La mobilisation des industriels en France et les actions en faveur de la compétitivité et du dynamisme industriel du recyclage
Philippe BODENEZ, Chef de la mission développement industriel durable, Ministère du Redressement productif et du Numérique
Jean-Philippe CARPENTIER, Président, FEDEREC
Laurent DUPON, Vice-président, Les Entrepreneurs de la filière déchet
Patrick SOUET, Directeur adjoint économie circulaire et déchets, ADEME
Michel VALACHE, Président, FNADE

Vos questions

12 h 30 **Conclusion**
Les industries du recyclage, 'partie prenante' dans l'économie de la France de demain ?
Jean- Pierre LETARTRE, Président du pôle prospective France 2020, MEDEF

12 h 45 **Déjeuner**

Mardi 14 octobre 2014 après-midi (14h15-18h)

Les ateliers

Filières REP DDS – REP DASRI Comment se mettent-elles en place sur le terrain ?	Économie des filières de recyclage <i>Les chaînes de recyclage des filières plastiques et métaux</i>	DEEE : comment atteindre les nouveaux objectifs de collecte ?
--	--	--

Économie des filières de recyclage (suite) *Les chaînes de recyclage des filières plastiques et métaux*

Ces deux tables rondes sur le recyclage des métaux et des plastiques, permettront :

- de mieux comprendre comment positionner un projet de recyclage (valeur des matières, évolutions des marchés, évolution des applications...)
- de proposer des pistes pour la création d'un cadre favorable au développement du recyclage à l'échelle des territoires.

Animateur : Jean-Michel LOBRY, journaliste

La filière de recyclage des matières plastiques

14h15 La chaîne de valeur du recyclage des matières plastiques en France

Le recyclage en est-il au même stade pour toutes les matières plastiques ? Pourquoi investir dans le recyclage des plastiques alors qu'il présente un équilibre économique fragile ? Quels sont les différents modèles économiques pour le recyclage ? Comment créer un cadre favorable au développement d'une unité de recyclage, permettant le développement de nouvelles unités de tri recyclage des plastiques dans un contexte fort de demande de CSR ? Enfin, comment conforter un modèle d'affaire favorable au recyclage ?

Table ronde avec la participation de :

Marc CHEVERRY, Chef du service mobilisation et valorisation des déchets, ADEME

Pierre de LÉPINAU, Directeur général, ADIVALOR

Erwan HARSCOET, Senior manager, Deloitte Conseil

Matthieu LEBIGOT, Président, Machaon

Arnaud ROLLAND, Responsable développement durable, Coca-Cola Entreprise

Un représentant d'INEOS Olefins & Polymers Europe

Vos questions

16h00 Pause

La filière de recyclage des métaux

16h30 Positionnement et compétitivité de l'industrie du recyclage des métaux en France et en Europe

Quelles sont les limites du recyclage des métaux stratégiques ? Comment concilier proximité et rationalité économique de l'industrie ?

Table ronde avec la participation de :

Patrice CHRISTMANN, Directeur adjoint de la stratégie, BRGM

Bernard DE CAEVEL, Directeur, RDC Environment

Alain ROLLAT, Technology development manager, Solvay Rare Earth Systems

Christian THOMAS, Terra Nova Développement (sous réserve de disponibilité)

Vos questions

17h30 Conclusion de la journée 'Economie des filières de recyclage'

Comment mobiliser les forces vives d'un territoire pour concilier transition écologique et développement économique ? Quels potentiels d'évolution pour les industries du recyclage ?

Les acteurs publics ont-ils un rôle à jouer au côté des acteurs privés ?

Philippe VASSEUR, Président de la CCI de région Nord de France, Président du World Forum Lille

18h00 Fin de la journée – Cocktail

Mardi 14 octobre 2014 après-midi (14h15-18h)

Les ateliers

Filières REP DDS - DASRI Comment se mettent-elles en place sur le terrain ?	Économie des filières de recyclage <i>Les chaînes de recyclage</i> <i>des filières plastiques et métaux</i>	DEEE : comment atteindre les nouveaux objectifs de collecte ?
--	--	--

Filières REP DDS et REP DASRI **Comment se mettent-elles en place sur le terrain ?**

Le principe de la REP pour les déchets issus des produits chimiques pouvant présenter un risque significatif pour la santé et l'environnement, a été instauré par décret en janvier 2012. La gestion des déchets diffus spécifiques (DDS) est désormais assurée par les metteurs sur le marchés des produits chimiques dont sont issus ces déchets, en adhérant à l'éco-organisme agréé ECODDS ou en mettant en place un système individuel.

Les déchets d'activités de soins à risques infectieux perforants produits par les patients en autotraitement ont également été soumis au principe de la REP par décrets de juin 2011 et octobre 2012. Leur gestion est assurée par les producteurs de médicaments et de dispositifs médicaux, qui peuvent soit adhérer à l'éco-organisme agréé DASTRI soit mettre en place un système individuel.

L'objectif de cet atelier est de présenter :

- l'organisation récente mise en place par les éco-organismes agréés afin de mobiliser au mieux les gisements,
- leur stratégie pour répondre aux différents objectifs fixés par les pouvoirs publics,
- la place des acteurs de terrain dans ces nouveaux dispositifs.

Animateur : Georges MATTÉRA, journaliste

Déchets diffus spécifiques : le démarrage opérationnel de la filière

14h30	Le cadre réglementaire français Claire LEVAVASSEUR , Chargée de mission filières REP et prévention des déchets, Ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'Énergie
14h40	Le dispositif EcoDDS et son déploiement Pierre-Olivier CHARLEMAGNE , Directeur général, EcoDDS Vos questions
15h00	Le rôle et la place des collectivités territoriales dans le dispositif Bertrand BOHAIN , Délégué général, Cercle National du Recyclage (CNR) Stéphanie GONZALO , Responsable du service exploitation, SMD3 Frédéric LAMOUREUX , Directeur général des services, Sud Rhône Environnement Vos questions
15h45	La gestion des DDS assimilés à ceux des ménages : panorama et perspectives d'évolution Adeline PILLET , Service produits et efficacité matières, ADEME
16 h 00	Pause

REP DASRI des patients en autotraitement : la filière est en place

16h30	Le cadre réglementaire français Mélanie AUDOIS , Chargée de mission filières REP, Ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'Énergie
16h45	Le dispositif DASTRI et son déploiement Antoine AUDRY , Président, et Laurence BOURET , Déléguée générale, DASTRI
17h20	Le rôle et la place des acteurs de terrain pour mobiliser les gisements Anne AUBIJOUX , Pharmacie AUBIJOUX participant à la filière Sophie HUNEAU , Responsable du service prévention, SYCTOM l'agence métropolitaine des déchets ménagers Gérard RAYMOND , Secrétaire général, Association Française des Diabétiques (AFD) Jean-Charles ROCHARD , Secrétaire général, Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens Nicolas ROUSSAT , Responsable pôle déchets, Amorce Vos questions
18h00	Fin de l'atelier – Cocktail

Mardi 14 octobre 2014 après-midi (14h15-18h)

Les ateliers

Filières REP DDS – REP DASRI Comment se mettent-elles en place sur le terrain ?	Économie des filières de recyclage <i>Les chaînes de recyclage des filières plastiques et métaux</i>	DEEE : comment atteindre les nouveaux objectifs de collecte ?
---	---	---

DEEE

Comment atteindre les nouveaux objectifs de collecte ?

La directive 2012/19/UE relative aux DEEE a été transposée en droit français en 2014 avec des objectifs de collecte très ambitieux qui progressent de façon continue entre 2015 et 2020.

Ce nouveau cadre réglementaire aura dans les mois à venir des répercussions sur l'organisation de la filière. Pour les DEEE ménagers par exemple, le cahier des charges en vue du réagrement des éco-organismes au 1^{er} janvier 2015 intègre d'ores et déjà les nouveaux taux de collecte.

Tous les acteurs de la filière devront se mobiliser pour relancer la collecte et capter de nouveaux gisements.

Animatrice : Carine ROCCHESANI, journaliste

État des lieux de la filière

- 14h15** DEEE ménagers et professionnels : chiffres clés
Erwann FANGEAT, Service produits et efficacité matières, ADEME
- 14h30** Quel gisement ? Quel potentiel de mobilisation ?
Mathieu HESTIN, Directeur, BIO by Deloitte
- Vos questions

Le nouveau cadre réglementaire français : impacts sur l'organisation de la filière

- 15h00** Nouveaux enjeux, nouvelles exigences pour les éco-organismes
Nadia HERBELOT, Adjointe au chef du bureau de la qualité écologique des produits, Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie
Catherine JAMMES, Responsable du département environnement & développement durable, FICIME
Philippe JOGUET, Directeur développement durable, Fédération des Entreprises du Commerce et de la Distribution (FCD)
Françoise WEBER, Directeur général, Triade Electronique
- Vos questions
- 16 h 00** Pause

Comment développer la collecte pour capter de nouveaux gisements ?

- 16h30** Développer la collecte en milieu urbain
- ☐ Mettre en place des locaux de collecte en pied d'immeuble
Laurent LE GENTIL, Responsable Territorial, EFIDIS
Guillaume DUPARAY, Directeur de la collecte et des relations institutionnelles, Eco--systèmes
 - ☐ Organiser des journées de collecte dans des quartiers
Nicolas ALLIOT, Responsable de mission D3E et DEA, Emmaüs France
Guillaume DUPARAY, Eco--systèmes
 - ☐ Expérimenter la collecte de proximité en apport volontaire
Jean-François VAILLANT, Directeur aménagement durable, Université de Grenoble
René PAUVRET, Directeur des opérations, ERP
Jean-François VAILLANT, Directeur aménagement durable, Université de Grenoble
- Vos questions
- Développer la collecte en milieu professionnel**
- ☐ Collecter les DEEE ménagers en entreprise
Joséphine DE MONTMARTIN, Responsable développement durable, Icade Property Management
Laurence HULIN, Directrice développement responsable et pilotage, MEDIAPOST Communication
Bertrand REYGNER, Directeur technique, EcoLogic
 - ☐ S'impliquer dans un chantier de déconstruction éco-responsable
Hervé GRIMAUD, Directeur général, Récylum
Gilles NANTET, Directeur général, Nantet Locabennes
- Vos questions
- 18h00** Fin de l'atelier – Cocktail

Mercredi 15 octobre matin (9 h – 12 h 30)

Les ateliers

Quelle organisation territoriale des centres de tri ménagers pour demain ?	Lutte contre les fuites de matières dans les filières de recyclage	3^e Assises nationales du réemploi, de la réutilisation et de la réparation
---	---	--

Quelle organisation territoriale des centres de tri ménagers pour demain ?

Le **parc des centres de tri** qui répond de manière satisfaisante aux besoins actuels, **connaîtra demain des mutations importantes** pour pouvoir répondre aux grandes évolutions attendues et aux objectifs recherchés : augmentation des quantités et modification des caractéristiques des entrants, renforcement des exigences sur les conditions de travail, maîtrise des coûts, accroissement des exigences de qualité pour les sortants et renforcement des synergies entre le tri et l'industrie nationale du recyclage dans une dynamique d'économie des ressources.

Cet atelier fera le point sur **la nécessité d'une industrialisation accrue des centres de tri** et sur **les organisations possibles pour mutualiser les outils de tri au niveau des territoires**. Il mettra également en évidence **l'intérêt et la place** que pourraient prendre, dans l'organisation territoriale du tri, **des unités de tri spécialisées venant compléter une première étape de tri simplifiée ou une collecte séparée à la source entre papiers/cartons et plastiques/métaux**.

Animateur : Georges MATTÉRA, journaliste

Enjeux de l'industrialisation des centres de tri

- 9h00 Enseignements d'une étude prospective**
Sylvain PASQUIER, Service produits et efficacité matières, ADEME
- Apports des technologies de tri**
Un représentant de la **FNADE**
- Vos questions

Quelles organisations mettre en place pour mutualiser le tri dans les territoires ?

- 9h45 Mutualisation entre collectivités publiques**
Sylviane OBERLE, Services de l'Association des Maires de France (AMF)
Nicolas ROUSSAT, Responsable pôle déchets, Amorce
Jean-René ROBIN, Directeur d'exploitation, Sotraval
- Vos questions
- 10 h 30 Pause**
- 11h00 L'implication du secteur privé**
Eric CHEVAILLIER, Directeur commercial & communication Externe, Semardel, représentant la Fédération des Entreprises Publiques Locales (EPL)
Denis DUPLESSIER, Directeur général des filiales Semaer & Semaval, Semardel
Un représentant de la **FNADE**
- Vos questions

Développement des unités de tri spécialisées

- 11h45 Les unités de tri spécialisées des fibreux (papiers graphiques et emballages)**
Marc HEUDE, Directeur technique, Ecofolio
- 12h00 Les unités de tri spécialisées des emballages plastiques rigides**
Carlos DE LOS LLANOS, Directeur, Département recyclage, Eco-Emballages
- Vos questions
- 12 h 30 Fin de l'atelier- Déjeuner**

Les ateliers

Quelle organisation territoriale
des centres de tri ménagers pour demain ?

Lutte contre les fuites de matières
dans les filières de recyclage

3^e Assises nationales du réemploi, de
la réutilisation et de la réparation

Comment lutter contre les fuites de matières dans les filières de recyclage 1 - Gérer les flux transfrontaliers

Progresser vers un schéma d'économie circulaire implique de massifier les flux de déchets et les matières qu'ils contiennent, afin d'alimenter les filières de recyclage.

Cette massification se heurte à un frein important : les fuites de déchets vers des filières illégales, qui aboutissent majoritairement en Afrique ou Asie, où les déchets font souvent l'objet d'un traitement inapproprié. Au-delà de l'impact environnemental et sanitaire, c'est une véritable perte économique pour nos filières industrielles européennes : moins de déchets à recycler, c'est aussi moins d'emplois et la nécessité d'importer plus de matières pour la production sur le territoire.

Lutter contre ces fuites de matières, implique des interventions à tous les niveaux : collecte, traitement, transport. L'objectif de cet atelier est de faire le point sur la situation et les actions engagées tant par les industriels que les pouvoirs publics et d'identifier des pistes pour aller plus loin.

Animateur : Jean Michel LOBRY, journaliste

9h00 Fuites de matières dans les filières de recyclage, pourquoi lutter ?
Roland MARION, Chef de service adjoint, Service produits et efficacité matières, ADEME

Les trafics de déchets en Europe et dans le monde

9h15 Quelle est l'importance des échanges illégaux de déchets et de matières ?
L'Union européenne en pointe dans la lutte contre ces trafics
Therese SHRYANE, Sous-directrice à la sécurité environnementale, Interpol
Peter WESSMAN, DG Environnement, Commission Européenne
Christine CROS, Chef du bureau de la planification et de la gestion des déchets et Caroline HENRY, Chef du bureau de la qualité écologique des produits, Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie

9h45 Une responsabilité partagée pour contrôler les exports
Thaddee CAILLOSSE, Direction générale des douanes et droits indirects, Ministère des Finances et des Comptes publics
Hervé HOUIS, Chef du service du domaine et du développement industriel et logistique, Port du Havre
Laëtitia LEFAURE, Sous-direction des politiques publiques, Ministère des Outre-Mer

Vos questions

10h30 Pause

11h00 Zoom sur la lutte contre les vols de métaux : où en est-on ?
En 2011, la France a interdit les transactions en espèces pour les achats au détail de métaux, en vue de lutter contre les vols. Trois ans plus tard, où en est-on ? Comment les industriels peuvent-ils agir au côté de l'Etat sur ce sujet ?
François DESPRES, Office Central de lutte contre la Délinquance Itinérante (OCLDI), Direction générale de la Gendarmerie nationale
Patrick KORNBERG, Président de la Branche Métaux non ferreux, Federec

11h45 Le commerce légal et la structuration des filières dans les pays destinataires
Lutter contre les exportations illégales n'a de sens que si on encourage, en parallèle, le développement de filières industrielles de qualité dans les pays destinataires, dans une logique 'gagnant-gagnant'.
Des porteurs d'initiatives témoignent.
Annick CARPENTIER, Sustainability Director, EUROMETAUX
Gilles DRETSCH, Responsable du Groupe gestion des déchets, Direction RSE, Orange
Thomas POELMANS, Directeur de projet, WordLoop

Vos questions

12 h 30 Fin de l'atelier- Déjeuner

Les ateliers

Quelle organisation territoriale des centres de tri ménagers pour demain ?	Comment lutter les fuites de matières dans les filières de recyclage ?	3 ^e Assises nationales du réemploi, de la réutilisation et de la réparation
--	--	--

**3^e Assises nationales
du réemploi, de la réutilisation et de la réparation (RRR) - 1/2**

Le réemploi, la réutilisation et la réparation (RRR) s'inscrivent pleinement dans l'économie circulaire. Ces activités contribuent au prolongement de la durée de vie des produits et constituent à ce titre une des priorités des politiques européenne et française de gestion des déchets.

Toutefois, en dépit d'un développement important des structures et de leur fréquentation ces dernières années, il existe encore des freins économiques, techniques ou encore psychologiques pour les acteurs professionnels et le grand public.

Les témoignages d'experts et les retours d'expérience permettront de répondre aux questions suivantes :

- La situation du RRR en 2014 : quelle organisation, quelle dynamique ? Quelles évolutions à court et moyen termes ?
- Quels outils pour faciliter la mise en œuvre d'actions de soutien et de promotion au RRR par l'ensemble des acteurs ?
- En quoi la REP est-elle un dispositif pertinent pour soutenir le développement du RRR ?
- Comment faciliter l'accès aux pièces détachées afin de développer la réparation ?

Animatrice : Carine ROCCHESANI, journaliste

9 h 00 Ouverture des Assises

Jean-Charles CAUDRON, Chef du service produits et efficacité matières, ADEME

Le réemploi, la réparation, la réutilisation, des secteurs d'avenir ?

9 h 10 A quels enjeux peuvent répondre ces activités ?

Anne Sophie NOVEL, Journaliste spécialiste de l'économie collaborative, De Moins en Mieux

Des secteurs en constante évolution

Guillaume POUPY, Consultant, et **Mathieu HESTIN**, Directeur, BIO by Deloitte

L'impulsion donnée par le Conseil régional Île de France

Nicolas POUTEAU, Chargé de mission service prévention et gestion des déchets, Conseil régional Île-de-France

Regard sur les nouveaux métiers et les nouvelles pratiques de consommation

Adeline MERCERON, Directrice d'études, IFOP

Anne Sophie NOVEL, De Moins en Mieux

Vos questions

10 h 30 Pause

Comment soutenir et promouvoir ces secteurs ?

11 h 00 Des outils pour faciliter la mise en œuvre d'actions

Marie HERVIER, Ingénieur, Service produits et efficacité matières, ADEME

11 h 10 Des initiatives pour faire connaître ces activités et susciter des changements de comportements

☐ **Constituer et animer un site entièrement dédié aux métiers de la réparation**

Franck COURTOIS, Directeur de l'environnement, Conseil général de l'Ain

☐ **Créer une bricothèque**

Isabelle RIEUTORT, Responsable du secteur tri et prévention des déchets, Communauté d'Agglomération du Grand Chalons

Pascal TERRIER, Directeur de la Maison de quartier des Aubépains, Chalon-sur-Saône

☐ **Organiser des ateliers d'auto-réparation : exemple du « repair café »**

Koffi HUKPORTIE, Mandataire général, Association Générations Solidaires de Vauréal (GSV)

☐ **Conduire des actions éco-exemplaires : le programme Ordi 2.0**

Pierre PEREZ, Secrétaire général, Délégation aux Usagers de l'Internet

Gérard HOURI, Délégué général, Association Recyclage Ecocitoyen

Vos questions

12 h 30 Fin de la matinée – Déjeuner

Les ateliers

**DEA, les déchets d'éléments
d'ameublement, dans les
collectivités**

**Comment lutter contre les fuites
de matières dans les filières
de recyclage**

**3^e Assises nationales du réemploi, de
la réutilisation et de la réparation**

DEA

Les déchets d'éléments d'ameublement dans les collectivités

Depuis la parution du décret 2012-22 du 6 janvier 2012, le principe de responsabilité élargie du producteur s'applique aux éléments d'ameublement.

Fin 2012, deux éco-organismes ont été agréés afin d'organiser la collecte et le traitement des DEA ménagers et professionnels. Les collectivités sont directement concernées au niveau de leurs déchèteries mais aussi en tant qu'utilisateur professionnel.

Cet atelier vise à illustrer les différents aspects de la mise en œuvre de cette nouvelle REP.

- Quels sont les dispositifs à destination de ménages pour les collectivités ?
- Quel rôle pour les opérateurs privés et de l'économie sociale et solidaire ?
- Quel est le dispositif professionnel à destination des collectivités ?

Animateur : Georges MATTÉRA, journaliste

14 h 00

Introduction

Marie APRIL, Ingénieur, Service produits et efficacité matières, ADEME

Les DEA des ménages, le dispositif Eco-Mobilier

Quels sont les objectifs de la filière ? Quelle organisation sur le terrain ? Où en est-on dans le déploiement du dispositif ? Quelles sont les difficultés rencontrées ? Quelles améliorations envisager ?

Table ronde avec la participation de :

Maxime ANNONIER, Responsable pôle déchèterie, Trivalis

Bertrand BOHAIN, Délégué général, Cercle National du Recyclage (CNR)

Valérie FAYARD, Déléguée générale adjointe, Emmaüs France

Claire LEVAVASSEUR, Chargée de mission filières REP et prévention des déchets, Ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'Énergie

Dominique MIGNON, Directrice générale, Éco-Mobilier

Nicolas ROUSSAT, Responsable pôle déchets, Amorce

Sandrine SIMEON, Responsable pôle développement, Réseau des Ressourceries

Vos questions

15h30

Les DEA professionnels, des collectivités et des administrations

Quelle est le rôle des collectivités dans le dispositif de collecte par les professionnels ?

Quelle organisation pour les collectivités en tant que détenteur professionnel ? Quelle articulation entre éco-organismes et collectivités ?

Table ronde avec la participation de :

Maxime ANNONIER, Responsable pôle déchèterie, Trivalis

Laurent ARNOULD, Consultant en développement durable, Détenteur professionnel

Sarah BIGUET, Directrice des opérations, Valdélia

Eric WIESMAN-MOREL, Directeur des opérations, Éco-Mobilier

Vos questions

16 h 30

Fin du colloque – Rafraîchissements

Mercredi 15 octobre après-midi (14 h - 16 h 30)

Les ateliers

DEA, les déchets d'éléments d'ameublement, dans les collectivités	Comment lutter contre les fuites de matières dans les filières de recyclage	3 ^e Assises nationales du réemploi, de la réutilisation et de la réparation
---	--	--

Comment lutter contre les fuites de matières dans les filières de recyclage (2/2) 2 - Tarir les sources de l'économie parallèle

Animateur : Jean Michel LOBRY, journaliste

- 14 h 00** **Reprise chez le détenteur : la motivation économique et l'information peuvent conduire à orienter les déchets vers des filières agréées... ou non !**
Les déchets, en particulier métalliques, présentent un potentiel économique : plutôt que de les diriger vers une filière officielle, certains acteurs peuvent être tentés de se débarrasser de leurs déchets auprès de filières non agréées, qui proposent des offres de reprise plus intéressantes mais sans visibilité sur les conditions environnementales de traitement. A l'inverse, on peut inciter les détenteurs à remettre leur déchet dans la filière légale. Quelles sont les pratiques identifiées ?
Arnaud HUMBERT-DROZ, Directeur général, Valdélia
Alain CLAUDOT, Directeur général, EcoTLC
Anaïs LESUEUR, Direction marketing et Communication, DARTY
Christian BRABANT, Directeur général, Eco-systèmes
- 15h15** **Apport en déchèterie ou point de collecte : les déchets métalliques et le textile, cible des pillages**
Lorsque le détenteur a fait le bon geste de tri, il s'agit de lutter contre les pillages des points de collecte qui menacent l'équilibre économique des filières et ternissent l'image du recyclage, au risque de démotiver les détenteurs de déchets. Quelles actions peuvent être mises en place, notamment par les collectivités ?
Karine AGUILLAUME, Directrice, SITOM Sud-Rhône
Laurent COUDUN, Directeur général des services, Syndicat du Bois de l'Aumône
Maître SYLBERG, Avocat, intervenant pour OCAD3E
Mehdi ZERROUG, Dirigeant, ECOTEXTILE
- 16 h 20** **Conclusion**
Rachel BAUDRY, Ingénieur, Service produits et efficacité matières, ADEME
- 16 h 30** **Fin du colloque - Rafrâichissements**

Mercredi 15 octobre après-midi (14 h - 16 h 30)

Les ateliers

DEA, les déchets d'éléments d'ameublement, dans les collectivités	Lutte contre les fuites de matières dans les filières de recyclage	3 ^e Assises nationales du réemploi, de la réutilisation et de la réparation
---	--	--

3^e Assises nationales du réemploi, de la réutilisation et de la réparation (RRR) - 2/2

La REP, une « bonne occasion » pour le réemploi, la réparation et la réutilisation ?

14 h 00 Évolution de la prise en compte de ces activités dans les filières REP

Un représentant du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie

La place du réemploi, de la réparation et de la réutilisation dans les partenariats avec les éco-organismes

Hubert MARTIN, Directeur général des services, SYDOM du Jura

Les filières REP DEEE et DEA au sein du réseau Emmaüs France

Stéphanie MABILEAU, Responsable des filières environnement, Emmaüs France

Créer une entreprise dans le secteur du RRR : motivations et fonctionnement de la structure

Romain MEYNIER, Président directeur général, 1001buros

Faciliter l'accès aux pièces détachées pour rendre possible la 2^e vie du produit

15 h 00 Le réseau des 'Ateliers Vélo' dédiés à la réparation de cycles

Elodie CHABERT, Coordinatrice de projets, L'Heureux Cyclage

Les adhérents du GIFAM mettent à disposition des réparateurs une plate-forme nationale de gestion des pièces détachées

Camille BEURDELEY, Déléguée générale, GIFAM

Le réseau des entreprises d'insertion ENVIE donne une nouvelle vie aux produits

Suzanne LABORDE, Responsable développement et diversification, Fédération des entreprises d'insertion ENVIE

L'utilisation de pièces de réemploi dans la filière VHU : état des lieux et perspectives

Patrick POINCELET, Président de la branche des Recycleurs, CNPA

Les imprimantes 3D, opportunités et limites

François ARNOUL, Co fondateur, 3D Avenir

Vos questions

16 h 20 Conclusion

Jean-Charles CAUDRON, Chef du service produits et efficacité matières, ADEME

16 h 30 Fin du colloque - Rafrâichissements

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

DATES ET HORAIRES

Mardi 14 octobre 2017

Accueil, enregistrement, café de bienvenue, à partir de 8 h 15

Colloque, de 9 h 30 à 18 h 00

Cocktail, de 18 h à 19 h 30

Mercredi 15 octobre 2014

Accueil des nouveaux arrivants, enregistrement, café de bienvenue, à partir de 8 h

Colloque, de 9 h à 16 h 30

Rafraîchissements, de 16 h 30 à 17 h 15

LIEU

Maison de la Chimie

Entrée par le n°**28 bis**, rue Saint Dominique – 75007 Paris

Tél. : 01 40 62 27 00 – fax : 01 45 55 98 62

www.maisondelachimie.com

MOYENS D'ACCES

Métro : lignes 8, 12 et 13 – Stations Assemblée Nationale, Solférino, Invalides

RER : ligne C, station Invalides

Bus : ligne 63, 69, 83, 93 et 94

Aéroport : des navettes relient les aéroports (Orly et Roissy Charles de Gaulle) et l'aérogare des Invalides en 30 mn.

TRANSPORT

Vous pourrez bénéficier d'une réduction sur le réseau SNCF à condition de présenter, lors de la réservation, le fichet SNCF-Congrès que nous vous adresserons avec votre confirmation d'inscription.

(sous réserve toutefois de disponibilité de places à tarif réduit).

HEBERGEMENT

L'hébergement est à votre charge.

Pour faciliter votre recherche, vous pouvez consulter les sites Internet ci-dessous

www.wenere.com

www.booking.com

www.hotels-paris.fr

www.bsp-hotels.com

ou vous adresser à Résa 2000

Tél. : 04 94 95 20 07 - Fax : 04 94 83 86 10 - resa2000@free.fr

Pour tout renseignement complémentaire sur

l'organisation, la communication

Evelyne Perréon-Delamette

Tél. : 02 41 20 42 30 - Fax : 02 41 25 78 53

evelyne.perreon@ademe.fr

l'inscription, le règlement, la facturation

Brigitte Bouhours - Tél. : 01 47 65 23 73 - Fax : 01 46 38 37 19

brigitte.bouhours@ademe.fr

CONDITIONS D'INSCRIPTION

BULLETIN D'INSCRIPTION

Votre bulletin d'inscription doit être adressé, dûment complété, à :

ADEME, Brigitte Bouhours, Régisseur de recettes

27 rue Louis Vicat, 75737 Paris Cedex 15

Tél. : 01 47 65 23 73 - Fax : 01 46 38 37 19 – brigitte.bouhours@ademe.fr

Les bulletins incomplets ne seront pas pris en compte.

Date limite d'inscription : jeudi 3 octobre 2014

VOTRE INSCRIPTION

Les droits d'inscription s'élèvent à

- **130 euros (*) par personne pour une journée** (14 ou 15 octobre)
- **200 euros (*) par personne pour deux jours.**

et comprennent le dossier du participant, les déjeuners, les pauses et le vestiaire gardé.

TARIF PREFERENTIEL

Réservée aux membres des associations de protection de l'environnement/de consommateurs, aux structures d'insertion, étudiants, demandeurs d'emplois :

- **65 euros (*) par personne pour une journée** (14 ou 15 octobre)
- **100 euros (*) par personne pour deux jours.**

Justificatif à joindre obligatoirement au bulletin d'inscription

- Association, étudiant, demandeur d'emploi : copie de la carte nominative en cours de validité,
- Membre d'une structure d'insertion: copie de la 1^{ère} page de la convention signée avec la Direction Départementale du Travail ou d'une pièce officielle justifiant de leur statut.

En l'absence de justificatif, l'inscription ne sera pas prise en compte.

VOTRE REGLEMENT

Il peut être effectué :

⇒ **au comptant soit par chèque bancaire ou postal** joint au bulletin, à l'ordre du Régisseur de recettes de l'ADEME.

Le paiement au comptant des prestations est exigé (par chèque ou par carte bancaire) **pour toute personne physique ou morale domiciliée hors du territoire français.**

⇒ **à réception d'une facture :**

- soit par chèque bancaire ou postal
- soit par virement ou mandat administratif
 - ☐ avant l'événement
 - ☐ sur service fait

en indiquant 'Colloque Filières & RECYCLAGE 2014' ainsi que le nom du (des) participant(s).

Domiciliation

Direction Départementale des Finances Publiques
de Maine et Loire - 1 rue Talot – BP 84112
49041 Angers Cedex 01

Code banque : 10071 - Code guichet : 49000

N° de compte : 00001000206 – Clé 07

N° Siret : 385 290 309 00454 - Code APE : 751E

N° IBAN : FR76-1007-1490-0000-0010-0020-607

BIC : TRPUFRP1

FRAIS BANCAIRES : les frais de virement et de transfert sont à votre charge.

BON DE COMMANDE ADMINISTRATIF

Les administrations qui ne pourront joindre le règlement à leur bulletin établiront un bon de commande signé par l'autorité compétente et le règlement s'effectuera à réception d'une facture.

MODIFICATION/ANNULATION DE L'INSCRIPTION - Toute modification/annulation de l'inscription devra être notifiée **par écrit au plus tard le jeudi 3 octobre 2014**. Aucun remboursement ou avoir ne pourra être émis après cette date.

ATTESTATION DE PRESENCE

Elle vous sera délivrée sur place, sur simple demande.

Après l'événement, merci de vous adresser à brigitte.bouhours@ademe.fr –

Ces journées ne relevant pas d'une action de formation, l'ADEME ne délivrera pas de convention.

BULLETIN D'INSCRIPTION

(Veuillez utiliser un bulletin par personne, photocopies acceptées)

Colloque national Filières & RECYCLAGE

Mardi 14 et mercredi 15 octobre 2014, Paris 7^e

A retourner avant le jeudi 3 octobre 2014

ADEME – Brigitte Bouhours - Régisseur de recettes - 27 rue Louis Vicat - 75735 Paris Cedex 15

Tél. : 01 47 65 23 73 - Fax : 01 46 38 37 19 – brigitte.bouhours@ademe.fr

☐ Madame ☐ Monsieur

NOM (en capitales) :

Prénom :

Société/organisme :

Vous êtes : ☐ Collectivité ☐ Entreprise ☐ Organisme consulaire ☐ Bureau d'études / éco-entreprise
☐ Service/Agence de l'état ☐ Association ☐ Centre/laboratoire de recherche ☐ Autre :

Fonction/titre :

Vous êtes : ☐ Dirigeant / élu ☐ Directeur / Chef de service ☐ Ingénieur / Technicien
☐ Chargé de mission / Chef de projet ☐ Chercheur / Enseignant

Adresse :

Code postal : Ville :

Pays : Courriel :

Tél. fixe : Tél. portable : Fax :

VOTRE INSCRIPTION

J'assisterai aux sessions/ateliers suivants (cochez une case par ½ journée)

☐ **Mardi 14 octobre 2014**

☐ **Matin, session plénière**

☐ **Après-midi**

- ☐ Filières REP DDS & REP DASRI:
- ☐ Économie des filières de recyclage
- ☐ DEEE et objectifs de collecte

☐ **Fin de soirée (18 h -19 h 30) : cocktail**

☐ **Mercredi 15 octobre 2014**

☐ **Matin**

- ☐ 3^e Assises du réemploi/réutilisation/réparation (1/2)
- ☐ Fuites de matières dans les filières de recyclage ? (1/2)
- ☐ Organisation territoriale des centres de tri ménagers

☐ **Après-midi**

- ☐ 3^e Assises du réemploi/réutilisation/réparation (2/2)
- ☐ Fuites de matières dans les filières de recyclage ? (2/2)
- ☐ DEA dans les collectivités

PRÉFÉRENCE ALIMENTAIRE

☐ Aucune - ☐ Déjeuner végétarien ☐ Déjeuner sans gluten

DROITS D'INSCRIPTION

☐ **1 jour : 130 euros/personne (*)**

☐ **2 jours : 200 euros/personne (*)**

TARIF PREFERENTIEL réservée aux membres des associations de protection de l'environnement, de consommateurs, aux structures d'insertion, étudiants, demandeurs d'emploi (joindre justificatif cf. conditions d'inscription)

☐ 1 jour : 65 euros/personne (*)

☐ 2 jour : 100 euros/personne (*)

(*) Prix nets de taxes (établissement public à caractère industriel et commercial non assujéti à la TVA), exonération accordée par le Ministère du Budget le 15 juillet 1993)

VOTRE REGLEMENT

☐ **au comptant** (obligatoire pour toute personne physique ou morale domiciliée hors du territoire français), par chèque bancaire ou postal joint à l'ordre du Régisseur de recettes de l'ADEME

☐ **à réception d'une facture :**

- ☐ par chèque bancaire ou postal
- ☐ par virement ou par mandat administratif
 - ☐ avant l'événement
 - ☐ sur service fait

en indiquant dans le libellé du virement 'Colloque Filières & recyclage 2014 et le nom du (des) participant (s).

Domiciliation

Direction Départementale des Finances Publiques de Maine et Loire
1 rue Talot – BP 84112 – 49041 Angers Cedex 01

Code banque : 10071 - Code guichet : 49000

N° de compte : 00001000206 – Clé 07

N° Siret : 385 290 309 00454 - Code APE : 751E

N° IBAN : FR76-1007-1490-0000-0010-0020-607

BIC : TRPUFRP1

J'atteste sur l'honneur être habilité(e) à passer commande

A....., le

Signature et cachet de la société ou de l'organisme (obligatoires)

PLAN D'ACCÈS À LA MAISON DE LA CHIMIE



L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. www.ademe.fr



www.ademe.fr